



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

souveraineté de Mayotte

Question au Gouvernement n° 1308

Texte de la question

SOUVERAINETÉ DE MAYOTTE

**M. le président.** La parole est à M. Mansour Kamardine, pour le groupe Les Républicains.

**M. Mansour Kamardine.** En m'adressant à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, j'associe à ma question mes collègues Véronique Louwagie, Marc Le Fur et François Cornut-Gentille.

Au moment même où une prise de conscience des échecs du vivre-ensemble interroge la société, quelques semaines seulement après qu'un ministre de l'intérieur a manifesté ses craintes que, demain, nous en venions à vivre en confrontation, je veux rappeler qu'il existe, dans l'océan Indien, un bout de France dans lequel nous cultivons une mystique républicaine. À Mayotte, nous croyons avec fierté en la République. Notre devise est « Liberté, Égalité, Fraternité », notre drapeau est bleu, blanc, rouge, notre hymne est la « Marseillaise », notre principe est la laïcité, et nous en sommes fiers.

Les Mahorais, ce petit peuple de paysans vivant sur une terre noire et musulmane depuis des siècles, ont décidé depuis près de deux cents ans de se donner un avenir commun avec la France, c'est-à-dire de former nation.

Or depuis quarante-trois ans, un pays étranger revendique Mayotte. Face à cette remise en cause de notre souveraineté, nous constatons une double désertion de notre diplomatie, dans la relation bilatérale franco-comorienne et dans les institutions multilatérales. En fait, nous n'avons plus de diplomatie – je dirais même que nous nous laissons mener en kwassa-kwassa par les autorités comoriennes.

Monsieur le ministre, ce laisser-aller n'est plus tenable. Il est temps que les frontières extérieures de la France et de l'Europe, soient internationalement reconnues. Les élus de Mayotte ont obtenu de vous, une promesse de fermeté. Depuis lors, ce sont 20 000 étrangers qui sont venus à Mayotte et la seule fermeté qui a prévalu sur le terrain est l'expulsion des femmes à Mayotte.

Ma question est donc très simple : monsieur le ministre, prenez-vous l'engagement, face à la représentation nationale, d'élaborer et de mettre en œuvre, en association avec les élus de Mayotte, une feuille de route franco-française vers la reconnaissance internationale de la francité du cent-unième département français ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, le ministre chargé de l'Europe et des affaires étrangères et moi-même avons suivi avec une grande attention ces événements et les violences qu'a

connues l'île d'Anjouan ces dernière semaines et ces derniers jours. Il semble que des insurgés armés, retranchés notamment dans la médina de Mutsamudu, le chef-lieu d'Anjouan, aient voulu mener un coup de force. Depuis lors, l'État comorien a entièrement repris le contrôle de la ville, mais certains insurgés se sont échappés. Certains sont arrivés à Mayotte, se sont présentés immédiatement à nos forces de l'ordre et ont été placés sous la responsabilité des gendarmes.

Une enquête approfondie est conduite – et je parle ici au nom de Jean-Yves Le Drian, en lien avec les autorités des Comores et le président Azali – pour comprendre ce qui s'est passé, évaluer la capacité d'accueillir ces personnes et voir leurs responsabilités dans les actes qui ont été commis à Anjouan, mais aussi pour entendre leur demande immédiate d'asile politique.

Il se trouve que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides – l'OFPRA – assure ces jours-ci à Mayotte une présence foraine. J'ai demandé à nos services de faire en sorte que ces personnes puissent être entendues. En parallèle, avec nos forces de sécurité et nos gendarmes, avec l'OFPRA et, évidemment, en lien avec les autorités comoriennes, nous allons trouver les meilleures solutions pour maintenir le dialogue diplomatique et garantir la sécurité des habitants de Mayotte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1308

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2018](#)